

Morbihan

Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Lorient, Auray et Vannes.

Les ports

☀ Deux ports équipés d'une criée : Lorient et Quiberon,
mais aussi 45 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle
en vue de leur première mise sur le marché, dans 34 communes.

Source : DDTM/DML 56

☀ Deux ports de commerce : Lorient et Vannes.

☀ Plus de 250 zones de mouillages collectifs dédiés à la plaisance sont répertoriées dans le
département pour 27 000 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne

L'ancienne base sous-marine de Lorient accueille depuis 2014 un port à sec d'une capacité de 280
places pour des navires de 7,50 mètres maximum. Le port de La Trinité-sur-mer compte 2 024 places.
Avec le port du Crouesty à Arzon (1 730 places, dont 83 % à flot), ces ports font partie des grands
ports structurants de la façade atlantique.

Créée par le conseil départemental, la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex
Sagemor) assure l'aménagement et l'exploitation des ports départementaux (8 054 places à flot et
1 857 places à terre au 31 décembre 2013).

La pêche professionnelle maritime

294 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

Par genre

Auray	Pêche côtière*	4
	Pêche au large*	0
	Petite pêche*	162
	Cultures marines pêche*	1
Lorient	Pêche côtière*	33
	Pêche au large*	24
	Petite pêche*	39
Vannes	Pêche côtière*	0
	Pêche au large*	0
	Petite pêche*	30
	Cultures marines pêche*	1
TOTAL		294

Trois navires neufs armés* en petite
pêche* ont été mis en service dans
le département en 2018, deux de 10
mètres et un de 12 mètres.

La Scapêche, armement du groupe
Intermarché installé à Lorient dis-
pose de 8 navires.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
Source : DGITM/DAM/SDSI

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	Total
Auray	78	87	2	0	0	167
Lorient	13	31	17	23	12	96
Vannes	13	18	0	0	0	31
TOTAL	104	136	19	23	12	294

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	Plus de 50 ans	TOTAL
Auray	7	8	19	15	36	50	29	3	167
Lorient	6	3	14	13	24	34	2	0	96
Vannes	0	0	1	4	6	13	6	1	31
TOTAL	13	11	34	32	66	97	37	4	294

1 191 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Auray	0	200	18	24	11	253
Lorient	0	108	196	426	69	799
Vannes	1	100	11	11	16	139
TOTAL	1	408	225	461	96	1 191

Répartition par âge

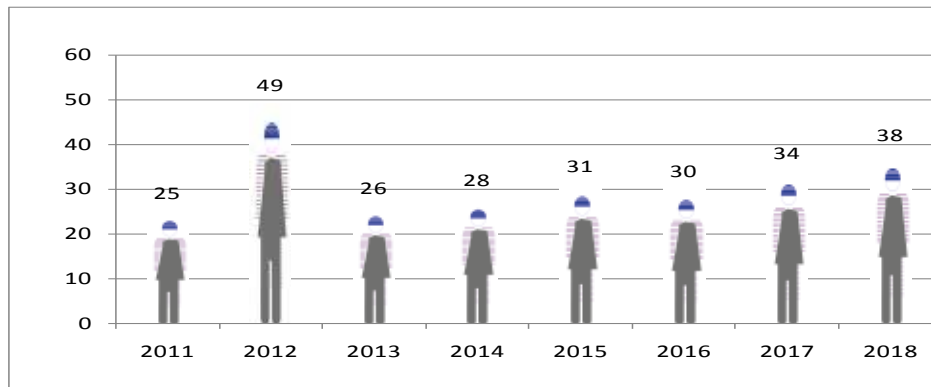
	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	16	38	39	69	65	26	253
Lorient	41	121	153	218	231	35	799
Vannes	4	16	30	35	50	4	139
TOTAL	61	175	222	322	346	65	1 191

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.


Source : DGITM/DAM/SDSI

 **38 femmes**

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



316 marins-pêcheurs étrangers,
dont :
283 originaires de
l'Union européenne.

 **184 850 jours travaillés**
sont comptabilisés en 2018.

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
22 244 tonnes (-4,5 %)
72,08 millions d'euros (-7,1 %)
3,24 €/kg (-2,7 %)

Globalement le département fait face à une baisse des apports en quantité (-18 %) et en valeur (-16 %) commercialisés en criée.

	Quantité (tonnes)	Variation 2018/2017 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2018/2017 (%)	Prix moyen (€/kg)
Lorient	20 887	-4,48	65,95	-7,08	3,16
Quiberon	1 356	-5,28	6,13	-7,72	4,52

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

En comparant 2018 à la moyenne des cinq dernières années, les résultats de l'année 2018 connaissent une baisse de 16 % du tonnage et de 8 % en valeur.

Criée de Lorient



Commercialisation totale :
24 653 tonnes (-5,97 %)
77,6 millions d'euros (-6,36 %)
3,15 € /kg (-0,3 %)

Espèces principales, en tonnage :

- Merlu
- Lingue franche
- Lieu noir
- Sardine
- Baudroie

Après trois années jugées très bonnes, le port de Lorient marque le pas en 2018. La baisse d'activité s'explique par les conditions climatiques du début d'année, un net recul des captures de langoustine et de nombreuses avaries qui ont touché les navires hauturiers.

Les résultats de la pêche côtière* chutent de 0,8 %, ceux de la pêche hauturière* de 8,5 %. Le service qui commercialise du poisson issu d'armements étrangers pour alimenter la criée voit son tonnage chuter de 5,1 %, alors que les débarquements extérieurs (des navires espagnols ou franco-espagnols dont l'essentiel des captures est vendu en Espagne) baissent de 10,2 %.

Deux espèces se sont distinguées des autres par rapport à 2017 : le thon dont les volumes ont plus que doublé en un an (1 087 tonnes en 2018) et la sardine dont le tonnage (2 300 tonnes, +9 %) reste à un niveau très élevé.

Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	2 287	9	12,20	16	5,33
Merlu	3 611	15	10,70	14	2,96
Langoustine	609	2	7,89	10	12,96
Lingue franche	3 180	13	7,82	10	2,46
Sabre noir	1 237	5	4,57	6	3,69
Lieu noir	2 830	11	3,59	5	1,27
Sole	1 087	4	3,21	4	2,95

Environ 300 navires réguliers vendent sous criée.

Le nombre d'acheteurs agréés continue de progresser et dépasse désormais la barre des 240 acheteurs.

La criée comptait un effectif de 86 personnes (employés techniques et administratifs) en 2017.

En 2018, 22 % du tonnage et de la valeur des premières mises en marché ont été vendus à distance.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation par les navires français d'araignée de mer, de langoustine, de lingue bleue et franche, de sabre noir et de germon.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée de Quiberon



Commercialisation totale :
1 356 tonnes (-5,3 %)
6,13 millions d'euros (-7,7 %)
4,52 € /kg (-2,6 %)

Après quatre années consécutives de progression, l'activité de la criée a ralenti en 2018.

Le prix moyen a résisté, résultat des initiatives de la criée qui met l'accent sur la qualité et la valorisation des produits.

La commercialisation de poissons vivants progresse avec 7,4 tonnes, soit 0,54 % du tonnage global (+80 % par rapport à 2017) pour 129 909 €. Le bar, la baudroie et le turbot sont prédominants et couvrent 72 % de la vingtaine d'espèces concernées. Quiberon est le seul port qui propose ce produit haut de gamme acquis par six acheteurs.

38 tonnes de poissons ont été vendues après avoir été tuées selon la méthode de l'ikéjime*. Cela représente 2,8 % du tonnage, mais près de 7 % de la valeur commercialisée. Du lieu jaune (37 % de la valeur totale), du merlan, du merlu, du grondin, du bar, du congre, du griset, de la julienne et du tacaud ont été vendus ainsi.

Espèces principales, en tonnage :

- Congre
- Sardine
- Coquille Saint-Jacques
- Bar
- Griset
- Araignée

La criée commercialise également des coques et des palourdes issues de la pêche à pied (1,1 tonne).

L'année a été mauvaise pour la langoustine, la seiche et la dorade, en revanche le griset fait son grand retour.

Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Bar	72	5	1,26	21	17,50
Congre	385	28	0,64	10	1,66
Griset	71	8	0,46	7	6,47
Coquille Saint-Jacques	102	5	0,38	6	3,72
Lieu jaune	49	4	0,37	6	7,55
Sole	23	2	0,33	5	14,34

La criée compte 64 acheteurs (mareyeurs*, poissonniers et conserveries). 55 acheteurs achètent à distance.

Elle dispose d'un effectif de 10 équivalents temps-plein, plus un saisonnier lors de la saison de la coquille Saint-Jacques et de la sole.

La criée de Quiberon est un point de débarquement pour la production de certains navires qui sera ensuite vendue à Lorient. C'est aussi un port de débarquement pour la production des navires de pêches de Belle-île-en-mer, Houat et Hoëdic.

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 166 permis nationaux de pêche à pied.

387 timbres ont été distribués par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* du Morbihan pour les gisements du département.

135 navires étaient utilisés pour le transport de la production de pêche à pied en 2018.

Le tonnage pêché est estimé à 471 tonnes, dont 374 tonnes de palourdes japonaises, 37 tonnes d'huîtres creuses, 33 tonnes de moules, 27 tonnes de coques et 0,5 tonne de tellines.

Près de 300 kilos d'algues (poids mouillé) ont été ramassés par quatre récoltants autorisés.

Source : DDTM/DML 56

Les structures professionnelles de la pêche

Le Morbihan compte un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* dont le siège est à Lorient, avec une antenne à Auray.

Deux coopératives maritimes d'avitaillement* y sont installées, ainsi qu'un groupement de gestion spécialisé dans la gestion administrative des armements.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Auray	2 793	3 435	331
Lorient	17	54	12
Vannes	2 356	1 471	371
TOTAL	5 166	4 960	714

La production peut être estimée à 16 700 tonnes, dont 66 % d'huîtres et 31 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

Source : DGITM/DAM/SDSI

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DIGITM/DAM/SDSI

Le siège du comité régional de la conchyliculture* de Bretagne-Sud se trouve à Auray.

Les entreprises produisent des huîtres et des moules, mais également du naissain* d'huîtres creuses naturel ou issu d'écloseries.

Le Morbihan accueille 80 % des entreprises conchyloles implantées en Bretagne-Sud.

340 **562** marins identifiés⁽¹⁾ et navires aquacoles immatriculés⁽²⁾

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	8	51	42	81	81	21	284
Lorient	6	11	11	10	15	10	63
Vannes	3	14	46	55	79	18	215
TOTAL	17	76	99	146	175	49	562

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



79 femmes

340 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

La pisciculture

Deux concessions en rivière d'Auray étaient attribuées en 2017 à une entreprise.

L'algoculture

Une entreprise disposait en 2017 de deux concessions (huîtres et algues) d'une surface totale de 8,5 hectares en rivière d'Auray.

Les eaux conchyloles

La révision du classement sanitaire des zones de production conchylole a acté en 2017 une amélioration notable de la qualité de ces zones.

Cette évolution prend en compte les résultats sanitaires des 3 dernières années, grâce au suivi réalisé par IFREMER.

- 14 zones de production sur 34, pour les coquillages filtreurs (huîtres, moules) sont passées de qualité B (nécessitant une purification des coquillages avant mise en vente) en qualité A (qualité optimale permettant la vente directe des produits).
- 4 zones de production sur 20 pour les coquillages fouisseurs (palourdes, coques, tellines) passent de qualité C (coquillages impropres à la consommation) à qualité B.

Source : DDTM/DML 56

Le transport maritime

87 navires⁽¹⁾ immatriculés

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Auray	0	0	41	6	0	0	0	47
Lorient	2	4	15	0	0	0	2	23
Vannes	0	0	17	0	0	0	0	17
TOTAL	2	4	73	6	0	0	2	87

- Kéolis transporte environ 800 000 passagers par an dans ses navettes à Lorient.
- La Compagnie Océane, filiale de Transdev, dessert les îles du Morbihan.
- Transport maritime côtier de Vannes, effectuée du transport de marchandises jusqu'à l'île d'Yeu.
- Navix à Vannes sillonne les eaux du golfe du Morbihan et dessert les îles du département.

924 marins identifiés⁽²⁾

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Auray	3	8	102	65	75	25	2	280
Lorient	7	37	139	82	141	84	8	498
Vannes	2	10	60	6	53	14	1	146
TOTAL	12	55	301	153	269	123	11	924

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Auray	11	29	90	83	56	11	280
Lorient	18	82	130	110	132	26	498
Vannes	5	19	23	43	50	6	146
TOTAL	34	130	243	236	238	43	924



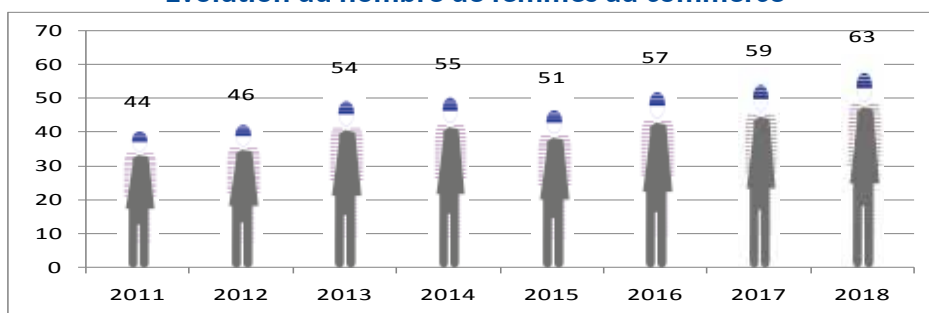
63 femmes



2 marins étrangers sont identifiés dans le département

131 465 jours travaillés sont comptabilisés en 2018.

Évolution du nombre de femmes au commerce



(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
 (2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

Le transport de passagers

8 122 passagers (entrées + sorties) de paquebots de croisière ont été enregistrés dans le port de Lorient, port en eau profonde qui peut accueillir des paquebots jusqu'à 240 mètres de long.

Le SEVEN SEAS EXPLORER de 224 mètres de long (capacité de 740 passagers environ) a fait escale en mai 2018 à Lorient. C'est le plus grand paquebot jamais accueilli au port.

Source : CCI du Morbihan

Le port du Crouesty dans le golfe du Morbihan a accueilli pour la première fois des croisiéristes. Le SOLÉAL (132 cabines et suites) a en effet fait une escale au printemps 2018 au large de la commune d'Arzon.

De nombreuses entreprises assurent du transport côtier de passagers, notamment vers les différentes îles et dans le golfe du Morbihan ou proposent des promenades en mer.

La Compagnie Océane, filiale du groupe Transdev, opère par délégation de service public la desserte entre le continent et les îles de Bretagne-Sud (Belle-Île-en-mer, les îles de Groix, Houat et Hoëdic).

Huit navires, avec une activité principale de pêche ou conchylicole*, effectuaient du pescatourisme* en 2017.

Source : DDTM/DML 56

L'activité des ports de commerce

Le tonnage global du port de Lorient augmente pour la deuxième année consécutive avec 2 449 668 tonnes de trafic en 2018, soit une hausse de près de 8 %.

Le trafic se répartit ainsi :

- 912 298 tonnes de produits pétroliers (37 % du total),
- 779 951 tonnes de matières premières agroalimentaires pour la fabrication de l'alimentation animale (32 %),
- 681 048 tonnes de vracs de construction (28 %),
- 76 392 tonnes de marchandises diverses (3 %).

La majorité du trafic du port de Lorient est constituée d'importations, même si l'export a connu une forte augmentation en 2018. Plusieurs pistes de développement à l'export existent : pneus broyés, céréales, broyat de bois.

Le port souhaite également se positionner sur le développement de l'éolien en mer.



Source : CCI du Morbihan

© Pixabay

L'industrie navale

De nombreux chantiers de construction et de réparation navals sont présents. Parmi les plus importants, citons les sites lorientais de Naval group et Piriou. Kership est une co-entreprise Piriou/Naval group.

L'Interprofession du port de Lorient fédère 51 entreprises totalisant environ 950 emplois implantées autour de l'aire de réparation navale, qui dispose de moyens modernes pour la mise au sec de navires, grâce notamment à l'élevateur de 650 tonnes, l'un des plus puissants d'Europe, et d'un chariot automoteur de 150 tonnes.

Source : Interprofession du port de Lorient

La plaisance professionnelle

Le Morbihan compte 22 navires⁽¹⁾ de plaisance professionnelle, dont 12 à Auray. 12 sont des voiliers.

Répartition des marins⁽²⁾ par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
1	23	56	42	26	13	161



82 % des marins travaillent en navigation côtière* ,
8 % travaillent au cabotage* international.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. (2) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DIGITM/DAM/SDSI*

La voile de compétition

Le Sud-Bretagne, plus particulièrement le Morbihan, accueille une forte densité d'acteurs de l'économie de la voile de compétition au sein de la filière nautique.

Ce secteur (services, production et commerce) fait vivre une centaine d'entreprises et plus de 350 salariés dans le département.

Source : Bretagne développement innovation

Les énergies marines renouvelables

Une zone expérimentale pour l'éolien flottant a été identifiée dès 2015 au large de l'île de Groix.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :
123 sites d'excellente qualité, 8 sites de bonne qualité, 4 sites de qualité suffisante.

Source : ministère de la Santé

Une zone de protection de biotope couvrant environ 191 ha et dénommée « fond de la petite mer de Gâvres » a été créée en 2018 afin de garantir l'équilibre biologique des milieux naturels marins nécessaires à la conservation des espèces de l'avifaune protégée et différents habitats naturels.

Label Pavillon bleu* 2018 :

- 3 communes (Carnac, Guidel et Plouhinec) labellisées pour une ou plusieurs plages.
- 5 ports labellisés (Lorient centre, Guidel, Port-Louis, Kernével, Gâvres) .



Le syndicat mixte Grand site Gâvres Quiberon a reçu pour les dunes sauvages de Gâvres le label Grand site de France.

Source : ministère de la Transition écologique et solidaire

La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime d'Étel a accueilli 179 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2017/2018. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, l'aquaculture marine et le commerce.

Une antenne du Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) est installée à Lorient.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

84 174 navires de plaisance

Le département compte :
8 % de la flotte métropolitaine

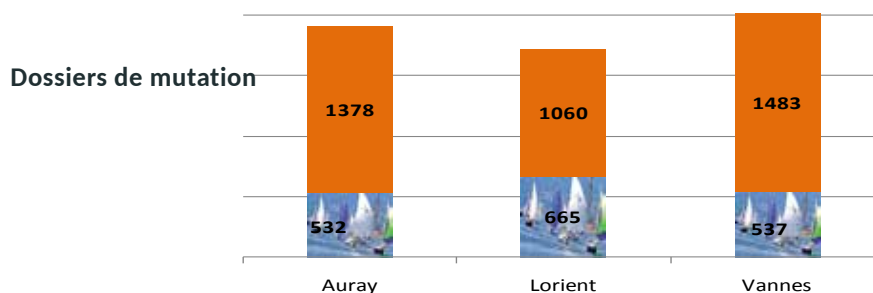
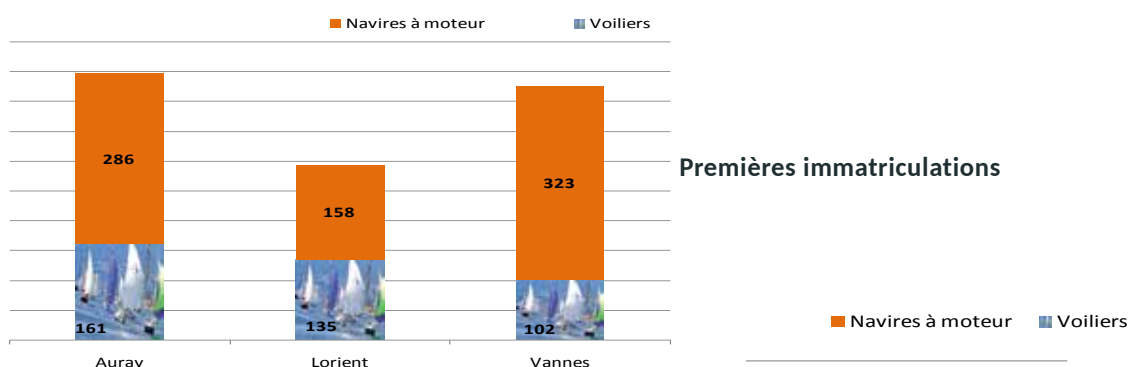
	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Auray	24 848
Lorient	21 246
Vannes	30 999

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 52 % de la flotte à Lorient, 54 % à Vannes et 54 % à Auray.



© Pixabay

1 165 premières immatriculations et **5 655** mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

Les permis mer

2 619 plaisanciers ont obtenu un permis côtier.

76 extensions hauturières ont été délivrées.

Source : DDTM/DML 56

Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	40	177,5	26	7,5
Sports nautiques et de bord de mer	175	440	31,7	12
Industries, commerces et services	481	2 565	515,5	294

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

La Compagnie des ports du Morbihan gère 15 ports (plus de 10 000 places). Elle enregistre plus de 54 000 escales par an.

La compagnie innove encore avec la mise en place de la plateforme Morbi-embark qui permet aux skippers de trouver des équipiers et vice-versa.

La Compagnie des ports du Morbihan a créé et anime le réseau « Passeport escales ». Le plaisancier qui part signale son départ de son port d'attache, offrant une place disponible, en échange d'escales gratuites dans les autres ports du réseau. 150 ports essentiellement en France, mais aussi au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, au Maroc sont partenaires en 2019.

Source : Compagnie des ports du Morbihan

Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 14 clubs et écoles de plongée en apnée,
- 8 clubs et écoles de pêche sous-marine,
- 49 structures avec une activité de voile, dont 22 « École française de voile ».
- 3 clubs de char à voile,
- 22 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 9 clubs d'aviron,
- 15 clubs et écoles de kite-surf et cerf volant,
- 16 clubs et écoles de surf.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile, École française de voile, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, École française de surf

La pêche de loisir

20 autorisations de pose de filets fixes ont été délivrées. 13 autorisations ont été délivrées par la DDTM/DML pour le secteur de Damgan et 7 pour Pénestin.

Source : DDTM/DML 56

462 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

320 manifestations nautiques ont été enregistrées par l'administration en 2018.

Source : DDTM/DML 56

La 40^{ème} édition du SPI Ouest France à La Trinité-sur-mer a comptabilisé 374 inscrits.